

N° 24/362

**COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL  
DE Nantes**

*2ème Chambre*

**Rôle de la séance publique du 15/10/2024 à 09h15**

**Présidente** : Madame BUFFET

**Assesseurs** : Madame MONTES-DEROUET et Monsieur MAS

**Greffier** : Madame LE REOUR

RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN

01) N° 2200755

RAPPORTEUR : M. MAS

Demandeur	ASSOCIATION BIEN VIVRE DANS LE PAYS DE FLEE	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
M. et Mme	L ET C DAVID ET VALERIE	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
M. et Mme	V VINCENT ET VIRGINIE	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
M. et Mme	H Yann	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
M. et Mme	T GERARD ET JOSETTE	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
M.	T VINCENT	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
Mme	D BRIGITTE	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
M.	D EMMANUEL	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
M. et Mme	C ROLAND ET MADELEINE	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
M.	R ROGER	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
M. et Mme	B FREDERIC ET VIRGINIE CENTRE EQUESTRE PONEY EVASION	
M. et Mme	E ET D LOIC ET BLANDINE	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
M. et Mme	T ULRICH ET MARIE-CLAUDE	
M. et Mme	G PASCAL ET SANDRA	
M. et Mme	L MOISE ET STEPHANIE	
Mme	D LUCIA	
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE SOCIETE FERME EOLIENNE DU PAYS DE FLEE	ELFASSI PAUL

Requête de l'association "bien vivre dans le Pays de Flée" et autres contre l'arrêté du Préfet de Maine-et-Loire du 28 février 2019 autorisant la société ferme éolienne du Pays de Flée à exploiter un parc éolien sur le territoire des communes de la Ferrière de Flée et de Saint-Sauveur-de-Flée (commune nouvelle de Segré-en-Anjou-Bleu).

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN**

---

**02) N° 2202926**

**RAPPORTEUR : M. MAS**

---

Demandeur	M. et Mme	B	Christophe et Fabienne	SELARL SALMON BAUGE ALEXANDRE
	M. et Mme	L	Guillaume et Emilie	SELARL SALMON BAUGE ALEXANDRE
Défendeur	COMMUNE DE BARON-SUR-ODON			DESERT PAULINE

Requête de Mme Fabienne et M. Christophe B et de Mme Emilie et M. Guillaume L contre le jugement n° 2101947 du 13 juillet 2022 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la délibération du 8 juin 2021 par laquelle le conseil municipal de Baron-sur-Odon a refusé de faire droit à leur demande de suppression des installations du city park et la décision du 9 juillet 2021 par laquelle le maire de Baron-sur-Odon a refusé de faire droit à leur demande.

---

**03) N° 2300465**

**RAPPORTEUR : M. MAS**

---

Demandeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR		
Défendeur	M.	E	Samir

Recours du Ministre de l'intérieur contre le jugement n°2208879 du 13 février 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, sur la demande de M. Samir E , annulé la décision implicite née le 2 mai 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours contre la décision du 12 janvier 2022 des autorités consulaires françaises à Rabat (Maroc) refusant de lui délivrer un visa de long séjour en qualité d'étudiant.

---

**04) N° 2300515**

**RAPPORTEUR : M. MAS**

---

Demandeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR		
Défendeur	M.	K	Ihab
			Me GUILBAUD

Recours du Ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2211814 du 30 janvier 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, sur la demande de M. Ihab K , annulé la décision du 2 septembre 2022 par laquelle le ministre de l'intérieur et des outre-mer a refusé de lui délivrer un visa de long séjour étudiant

---

**05) N° 2302549**

**RAPPORTEUR : M. MAS**

---

Demandeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR		
Défendeur	Mme	B	Naomie

Recours du Ministre de l'intérieur contre le jugement n° 1913165 du 29 juin 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, sur la demande de Mme B annulé la décision du 8 octobre 2019 par laquelle le ministre de l'intérieur a ajourné à deux ans la demande de naturalisation.

06) N° 2401628

RAPPORTEUR : M. MAS

---

Demandeur      MINISTERE DE L'INTERIEUR

Défendeur      Mme            M            Haliimo

Me LELOUEY

M.            A            Hassan Mohamed

Me LELOUEY

Mme            M            Raxme Hassan

Me LELOUEY

M.            H            Cabdifaitaax Yussuf

Me LELOUEY

Recours en rectification d'erreur matérielle au titre de l'article R 833-1 du Code de Justice administrative du ministre de l'intérieur contre l'arrêt n° 24NT00804 rendu le 23 mai 2024 par la cour administrative d'appel de Nantes.

**Rôle de la séance publique du 15/10/2024 à 10h30****Présidente** : Madame BUFFET**Assesseurs** : Madame MONTES-DEROUET et Monsieur DIAS**Greffier** : Madame LE REOUR**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN****01) N° 2203101 RAPPORTEUR : M. DIAS**

Demandeur	Mme J Jacqueline	Me LE BORGNE
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE L'ENERGIE, DU CLIMAT ET PREVENTION DES RISQUES COMMUNE DE BENOUVILLE MINISTERE DE L'INTERIEUR	LABRUSSE
Autres parties	PREFECTURE DU CALVADOS	

Mme Jacqueline J demande à la cour d'obtenir l'exécution de l'arrêt n° 18NT02978 du 25 février 2022 par lequel la cour administrative d'appel de Nantes a, d'une part, annulé la décision implicite du préfet du Calvados ainsi que, en tant qu'elle porte sur la législation de l'urbanisme, la décision implicite du maire de Bénouville, d'autre part, a enjoint au maire de Bénouville et, en cas de carence de ce dernier, au préfet du Calvados de faire dresser un procès-verbal de l'infraction, prévue à l'article L. 480-4 du code de l'urbanisme, commise par M. H et d'en adresser une copie au ministère public, dans le délai d'un mois à compter de la notification de l'arrêt et a annulé le jugement du tribunal administratif de Caen du 31 mai 2018 en ce qu'il a de contraire aux articles 1 et 2 de l'arrêt.

**02) N° 2203197 RAPPORTEUR : M. DIAS**

Demandeur	COMMUNE DE LA HAYE	SELARL JURIADIS
Défendeur	SAS LA CARAVELLE	Me TAFORÉL

Requête de la commune de La Haye contre le jugement n° 2101203 du 29 juin 2022 par lequel le tribunal administratif de Caen a, sur la demande de la Sas La Caravelle, d'une part, annulé l'arrêté n° 2021-043-URB du 26 mars 2021 par lequel le maire de La Haye s'est opposé à la déclaration préalable de division en vue de créer trois parcelles à bâtir sur la parcelle cadastrée section AC n° 0048 et, d'autre part, annulé l'arrêté n° 2021-044-URB du 26 mars 2021 par lequel le maire de La Haye a rejeté la demande de permis d'aménager relative à la création de quatre parcelles à bâtir ainsi qu'un espace de retournement sur la parcelle cadastrée section AC n° 0048.

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN**

---

**03) N° 2203570**

**RAPPORTEUR : M. DIAS**

Demandeur Mme H Cathy BIDAULT  
Défendeur PREFECTURE DE LA MANCHE

Requête de Mme Cathy H contre le jugement n° 2101523 du 22 septembre 2022 par lequel le tribunal administratif de Caen a, sur la demande du préfet de la Manche, annulé l'arrêté du 21 septembre 2018 par lequel le maire de Siouville-Hague a délivré à M. et Mme H un permis de construire une maison d'habitation sur un terrain cadastré C 511 situé au 3 boulevard Ferdinand Deveaud.

---

**04) N° 2203595**

**RAPPORTEUR : M. DIAS**

Demandeur COMMUNE DE SIOUVILLE HAGUE SELARL JURIADIS  
Défendeur PREFECTURE DE LA MANCHE

Requête de la commune de Siouville-Hague contre le jugement n° 2101523 du 22 septembre 2022 par lequel le tribunal administratif de Caen a, sur la demande du préfet de la Manche, annulé l'arrêté du 21 septembre 2018 par lequel le maire de Siouville-Hague a délivré à M. et Mme H un permis de construire une maison d'habitation sur un terrain cadastré C 511 situé au 3 boulevard Ferdinand Deveaud.

---

**05) N° 2300495**

**RAPPORTEUR : M. DIAS**

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR  
Défendeur M. H Chahredine WAK-HANNA

Recours du Ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2206056 du 30 janvier 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, sur la demande de M. Chahredine H , annulé la décision implicite par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre la décision de l'autorité consulaire française à Athènes (Grèce) refusant de lui délivrer un visa de long séjour en qualité de travailleur salarié.

---

**06) N° 2301014**

**RAPPORTEUR : M. DIAS**

Demandeur Mme D ROUGUIATOU Me KRZISCH  
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de Mme Rouguiatou D contre le jugement n° 2008969 du 9 février 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 14 avril 2020 par laquelle le ministre de l'intérieur a rejeté sa demande de naturalisation et la décision du 8 juillet 2020 rejetant son recours gracieux.

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN**

---

**07) N° 2301016**

**RAPPORTEUR : M. DIAS**

---

Demandeur Mme N Marie Pélagie

SELARL CABINET TAFFOU  
& LOCATELLI

M. W Martial Sofiane Jonas

SELARL CABINET TAFFOU  
& LOCATELLI

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de Mme Marie Pélagie N contre le jugement n° 2206615 du 10 février 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision implicite par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours préalable formé contre la décision en date du 4 janvier 2022 de l'autorité consulaire française à Yaoundé (Cameroun) rejetant la demande de visa d'établissement présentée pour le jeune Martial Sofiane Jonas W au titre du regroupement familial.

---

**08) N° 2301036**

**RAPPORTEUR : M. DIAS**

---

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Défendeur M. H Sinan

Me HMAD

Recours du Ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2207667 du 27 février 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, sur la demande de M. Sinan H, annulé la décision implicite née le 4 avril 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours contre la décision du 26 janvier 2022 des autorités consulaires françaises à Tirana (Albanie) refusant de lui délivrer un visa de long séjour en qualité de travailleur salarié.

**Rôle de la séance publique du 15/10/2024 à 11h30****Présidente** : Madame BUFFET**Assesseurs** : Madame MONTES-DEROUET et Monsieur DIAS**Greffier** : Madame LE REOUR**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN****01) N° 2202615****RAPPORTEURE : Mme MONTES-DEROUET**

Demandeur	WIPELEC	DS AVOCATS
Défendeur	AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET MAITRISE DE L'ENERGIE MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE L'ENERGIE, DU CLIMAT ET PREVENTION DES RISQUES	SELARL HORUS AVOCATS

Requête de Société Wipelec contre le jugement n° 1908337 du 23 juin 2022 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'avis des sommes à payer émis le 15 avril 2019 par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour un montant de 907 232,45 euros.

**02) N° 2301648****RAPPORTEURE : Mme MONTES-DEROUET**

Demandeur	Mme S Yaye Doussou	MBENOUN
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de Mme Yaye Doussou S contre le jugement n°s 2208451, 2210570 du 24 mars 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté ses demandes tendant d'une part à l'annulation de la décision implicite par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours préalable formé contre la décision de l'autorité consulaire française à Dakar (Sénégal) rejetant sa demande de visa d'entrée et de séjour long en qualité de conjointe d'un ressortissant français, et d'autre part à l'annulation de la décision en date du 16 juin 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a confirmé la décision de l'autorité consulaire française à Dakar (Sénégal) lui refusant un visa d'entrée et de long séjour en qualité de conjointe d'un ressortissant français.

